

Nombre de places
limité à 10 participants

« Ma retraite active » Bulletin d'inscription 2025

Préciser le groupe souhaité :

- Groupe n°1 : 2 séances d'1h00 par semaine, les lundis de 17h30 à 18h30 et mercredis de 16h45 à 17h45 du 6 janvier au 5 mars 2025
- Groupe n°2 : 1 séance d'1h00 par semaine, les mercredis de 15h30 à 16h30 du 8 janvier au 14 mai 2025
- Groupe n°3 : 14 séances à raison de 1 séance d'1h00 par semaine, les vendredis de 17h45 à 18h45 du 10 janvier au 23 mai 2025
- Groupe n°4 : 2 séances d'1h00 par semaine, les lundis de 17h30 à 18h30 et mercredis de 16h45 à 17h45 du 10 mars au 14 mai 2025

Nom, prénom :

Date de naissance : / / Sexe : FEMININ MASCULIN

Adresse postale :

Code postal : Ville/commune :

Numéro de téléphone  :

Adresse e-mail  :

Caisse de retraite principale :

- CARSAT MSA CNRACL
- SSI CAMIEG ENIM
- MGEN CRP SNCF
- Autre (à préciser) :

Retraite complémentaire : IRCANTEC Autre (à préciser)

Rappel des informations pratiques de l'atelier :

Coût : 30 euros les 14 séances par participant (payable d'avance*)

Lieu : O2S, sport, santé, bien-être – 49, Route de Mancheville – 76260 EU

**En complétant ce bulletin d'inscription, je m'engage à venir régler à O2S, au plus tard une semaine avant le début de la 1^{ère} séance, le coût de l'atelier (afin de permettre aux organisateurs de recontacter les personnes sur liste d'attente en cas de désistement), à être présent(e) dès la première séance et à participer à toutes les suivantes.*

Date : / / - Signature :

Bulletin à :

- Déposer à O2S – 49 route de Mancheville – 76260 Eu
- Ou retourner par mail à l'adresse : o2s@villes-soeurs.fr
- Renseignements au 02 35 50 53 60

○ Je souhaite être informé des actualités et recevoir les communications sur les activités de la Communauté de Communes des Villes Sœurs (CCVS) et d'O2S.

La CCVS traite les données recueillies pour assurer un suivi qualité et constituer un carnet d'adresses sur la base du consentement. Pour en savoir plus sur la gestion de vos données personnelles et pour exercer vos droits, reportez-vous à la notice au verso de ce document.